

beau sourire comme s'il savait déjà tout, tôt ou tard il faudra bien s'en pénétrer.

Jusqu'à il y a deux ans, les chemins de fer ne cessaient de rabâcher, comme tous les journaux au Canada—sauf ceux de l'Ouest, évidemment—que le transport des céréales ne payait pas. Le secrétaire parlementaire l'a sûrement lu quelque part. Aujourd'hui, nous n'en entendons plus parler, car le transport des céréales est devenu une entreprise rentable.

On nous dit tout à coup: «Soyez sans crainte, il n'arrivera rien; c'est tout simplement une question de comptabilité». De comptabilité, et pour qui? C'est une porte de sortie pour les chemins de fer, qui ne cessent de parler du tarif du Pas du Nid-de-Corbeau. S'ils disent que les 22 ou 23 c. qu'ils reçoivent ne les dédommagent pas pour le transport des céréales, ils oublient les autres aspects, soit ce que leur a donné le premier tarif.

Rien au présent bill n'a trait à ce tarif. Le ministre aura beau s'égosiller, il ne me convaincra pas, ni moi ni aucun autre cultivateur qu'il rend justice aux cultivateurs de l'Ouest. Peu m'importe qu'il condamne les députés de Rosthern, d'Acadia, de Qu'Appelle ou d'ailleurs, de donner à entendre que ce n'est pas là la bonne façon de procéder. Le ministre sait fort bien que c'est lui qui a soulevé toute la question.

**M. Horner (Acadia):** Il a soulevé tout le projet de loi.

**M. Korchinski:** Le ministre nous dit qu'il convient de demander davantage aux cultivateurs, mais qu'il ne convient pas de voir ce qu'il peut obtenir du Pacifique-Canadien par exemple. Il n'en fait pas mention. Tout en étant de ceux qui pourraient défendre le Pacifique-Canadien, je ne suis pas prêt à admettre que nous devrions demander à nos cultivateurs de faire 50, 60 ou 70 milles pour transporter leurs céréales à un élévateur, afin de prouver que les chemins de fer peuvent faire des profits.

• (9.50 p.m.)

On pourrait amener à Winnipeg du grain en provenance de tout endroit situé à 400 ou 450 milles de distance. Les agriculteurs, ayant acquitté les frais supplémentaires, pourraient fort bien amener le grain à la tête des Lacs. Mais qu'est-il advenu de l'accord du Pas du Nid-de-Corbeau? Il y a plusieurs moyens de miner cet accord. L'un d'entre eux est celui que le ministre préconise ce soir. Il l'a dévoilé. Il veut que le public se prononce à ce sujet—et l'opinion publique peut exercer une forte pression. Je le sais, la population est plus

[M. Korchinski.]

nombreuse dans l'Est que dans l'Ouest du Canada. Mais si le ministre se souvient de ses paroles, il a dit ce soir que le gros du paiement pour le transport-marchandises, de toute façon, devrait venir de l'Ouest. Alors, pourquoi nous plaindrions-nous? C'est exactement ce qu'il a dit. Peu importe que vous payiez d'une façon ou d'une autre. Vous devrez payer. Il l'a dit.

Allons-nous permettre qu'une mesure législative mine l'accord du Pas du Nid-de-Corbeau. Je ne puis accepter ce que le ministre nous dit. Je ne puis penser un seul instant que l'accord du Pas du Nid-de-Corbeau doit permettre que les céréales paient pour tout dans l'Ouest et qu'on transporte en plus des minéraux, du bois de sciage et autres marchandises.

Je ne puis accepter que le ministre nous déclare que ce n'est rien du tout, une simple enquête. Une enquête sur quoi? C'est permettre aux chemins de fer d'essayer de démontrer quelque chose à la Commission. Qu'ils attendent deux ou trois ans ou qu'ils commencent tout de suite après l'adoption du projet de loi, cela n'a pas d'importance. Le fait est que les journalistes vont rabâcher l'affaire comme ils l'ont fait lorsqu'on a laissé entendre qu'un projet de loi sur les transports serait adopté. Personne au Canada ne me convaincra du contraire, et je pense que je suis les journaux d'aussi près que n'importe quel autre honorable représentant, y compris le ministre.

Je n'ai pas vu mentionner souvent l'accord du Pas du Nid-de-Corbeau depuis deux ans. C'est peut-être parce qu'on s'est rendu compte que le mouvement des céréales est compensatoire. La deuxième raison est que les journalistes ne répéteront pas la même rengaine s'ils savent qu'ils en auront l'occasion plus tard, vu l'existence de la loi. Pourquoi les fabricants de l'Est paieraient-ils un droit sur leurs produits finis alors qu'ils peuvent l'éviter, grâce à l'accord du Pas du Nid-de-Corbeau?

Prouvez à tous que l'accord du Pas du Nid-de-Corbeau est injuste. Prouvez à tous que l'Acte de l'Amérique du Nord britannique est injuste et abolissons-le. Comme cet argument est absurde. Certains aspects de cet accord doivent être valables. Je ne peux accepter la prémisse que tout est faux, mais l'affaire peut comporter certaines faiblesses. Je ne peux accepter la prémisse que nous devrions offrir ces dons aux compagnies de chemin de fer et après quoi, ne pas révéler quel est l'effet de ces dons—les recettes qui en découlent.

N'empêche qu'il faut maintenir l'accord du Pas du Nid-de-Corbeau à l'intention des cultivateurs qui ont survécu grâce à cet accord. Je